



Situation sanitaire dans le département des Landes

Mont-de-Marsan, le 9 novembre 2021

Les contaminations et les hospitalisations sont de nouveau à la hausse.

Le taux d'incidence dépasse désormais le seuil d'alerte de 50 nouveaux cas / 100 000 habitants (incidence à 60). Il était de 307 le 30 juillet, 45 le 16 septembre, 15 le 5 octobre. Si, depuis le 16 septembre plus aucune personne n'était hospitalisée en soins critiques, aujourd'hui, nous comptons 4 personnes suivies en hospitalisation dont 2 en réanimation : la moyenne d'âge de ces 4 personnes hospitalisées est de 72 ans. La moitié est non-vaccinées, et toutes présentent des comorbidités (diabète, cancer, pathologie vasculaire, dyspnée et problèmes respiratoires).

Bien que restant peu élevé, ce bilan hospitalier rappelle à toutes et tous, et particulièrement aux plus de 65 ans, l'importance du rappel à faire 6 mois après la 2^{ème} injection pour relancer l'immunité et la protection.

L'ARS et la préfecture des Landes insistent sur la poursuite de la vaccination. Le bénéfice de la dose de rappel est d'augmenter le taux d'anticorps neutralisants, de réduire les infections et formes graves (facteur de 10 à 20). Les études montrent que la part des anticorps neutralisants diminuent avec le temps ce qui entraîne des échecs vaccinaux plus fréquents chez les personnes âgées ou atteintes de comorbidités, avec risque d'hospitalisation, de formes graves, voire de décès.

Les personnes à risque et toutes les personnes de plus de 65 ans sont donc invitées à réaliser le « rappel » chez leur médecin généraliste, dans les maisons de santé pluri-professionnelles, les pharmacies ou dans les centres de vaccination.

Des professionnels de santé libéraux fortement mobilisés au plus près des populations :

La 1^{ère} règle est de se rapprocher de son médecin traitant, de sa pharmacie, de son infirmière, de la maison de santé pluri-professionnelle la plus proche.

Les MSP de SAMADET, BENQUET, GRENADE, SAINT-JUSTIN, LABRIT, SARBAZAN, YGOS, SAINT-SATURNIN, AMOU vaccinent régulièrement chaque semaine.

Les prises de rendez-vous sont également possibles pour tous par le site <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-40-landes.html> qui liste les professionnels de santé vaccinant.

27 pharmacies y sont répertoriées dans 22 communes à AIRE-SUR-L'ADOUR, BISCARROSSE, CAPBRETON, DAX, GRENADE, HAGETMAU, LIT-ET-MIXE, MONT-DE-MARSAN, MONTFORT-EN-CHALOSSE, ONDRES, PEYREHORADE,

ONESSE-ET-LAHARIE, ROQUEFORT, SABRES, SAMADET, ST JULIEN EN BORN, ST MARTIN DE HINX, ST PAUL LES DAX, SAINT-SEVER, ST VINCENT DE TYROSSE, SOUSTONS, YCHOUX ;

2 cabinets infirmiers : CASTETS, LABOUHEYRE ;

5 cabinets de médecins généralistes : EUGENIE-LES-BAINS, GRENADE, HINX, SORE, TARNOS.

Maintien des centres de vaccination :

11 centres de vaccination sont maintenus ouverts jusqu'à la fin de l'année 2021 à BISCARROSSE, DAX, SAINT-SEVER, AIRE-SUR-L'ADOUR, MIMIZAN, MONT-DE-MARSAN, CAPBRETON, MORCENX, SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX, SOUSTONS, TARTAS. Ils accueillent tous le mercredi et vendredi avec et sans rendez-vous. Ils peuvent proposer d'autres créneaux de vaccination en fonction de la demande (en particulier le samedi).

Des opérations-flash de vaccinations dans certains territoires avec l'appui de la Mutualité Française complètent le dispositif :

L'ARS met également en place des opérations-flash de vaccinations (rappel de le 3^{ème} dose et primo-injection). Toute personne souhaitant bénéficier de ce dispositif est invitée à se rapprocher des communes suivantes pour prendre rendez-vous :

- Du 15 au 23 novembre à GABARRET (salle de bal de la mairie)
- Du 29 novembre au 3 décembre à MONTFORT-EN-CHALOSSE (salle des fêtes)
- Du 7 au 10 décembre à ST LON LES MINES (salle des associations)
- Du 13 au 17 décembre à VILLENEUVE DE MARSAN (salle des fêtes)

Un numéro vert national

Afin de faciliter la vaccination des plus de 80 ans, un numéro vert 0 800 730 957 est activé et peut-être sollicité : l'objectif est de proposer une vaccination à domicile avec organisation d'un jour, heure, lieu de rendez-vous, ou chez un professionnel de santé habilité à vacciner avec si nécessaire le transport au lieu de vaccination.

Dans les Landes, ce sont encore 2 000 personnes de plus de 80 ans qui ne sont pas vaccinées, sachant que le risque de décès est de 10% chez les personnes âgées suite à une infection au Covid19.

Contact presse:

Préfecture de Landes

Tél: 05 58 06 72 49/06 32 63 68 82

samantha.benzin@landes.gouv.fr

ARS Nouvelle-Aquitaine

Tél : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr